

# Scolaires

DE 6 À 10 ANS INCLUS

9,20€/mois

Aucun justificatif.

DE 11 À 25 ANS INCLUS

**BOURSIER / BÉNÉFICIAIRE CSS<sup>(1)</sup>  
SANS PARTICIPATION FINANCIÈRE / AME<sup>(2)</sup>**  
Collégien - Lycéen

9,20€/mois

Notification d'attribution de bourse émanant du Ministère de l'Éducation Nationale et délivrée par l'établissement scolaire ou l'Académie ;  
ou attestation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie faisant mention de la CSS sans participation financière<sup>(1)</sup> / AME<sup>(2)</sup> en cours de validité  
(à la date d'activation du Pass) + certificat de scolarité (si + de 17 ans).

**ENFANT FAMILLE NOMBREUSE**  
Collégien - Lycéen issu d'une famille nombreuse  
de 3 enfants minimum

14,60€/mois

Photocopie du ou des livrets de famille (responsables légaux et totalité des enfants) + certificat de scolarité (si + de 17 ans).  
Dans le cas où les responsables légaux des enfants membres de la famille ne disposent pas de livret de famille commun (les deux noms sur le même livret) fournir en plus des livrets de famille individuels, les justificatifs de vie commune : certificat de concubinage et attestation de domicile aux deux noms (ex : facture EDF, contrat de location) ou contrat Pacs.

**AUTRES**  
Primaire - Collégien - Lycéen

18,30€/mois

de 11 à 16 ans inclus : aucun justificatif.

de 17 à 25 ans inclus : certificat de scolarité pour l'année scolaire en cours.

# Étudiants

Jusqu'à 25 ans inclus  
et apprentis, stagiaires formation professionnelle, service civique

**BÉNÉFICIAIRE CSS SANS PARTICIPATION  
FINANCIÈRE<sup>(1)</sup> / AME<sup>(2)</sup> jusqu'à 25 ans inclus**

9,20€/mois

Attestation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie faisant mention de la CSS sans participation financière<sup>(1)</sup> / AME<sup>(2)</sup> en cours de validité (à la date d'activation du Pass).

**ENFANT FAMILLE NOMBREUSE**  
issu d'une famille nombreuse de 3 enfants minimum

14,60€/mois

Photocopie du ou des livrets de famille (responsables légaux et totalité des enfants) + justificatif étudiant, apprenti, stagiaire formation professionnelle, service civique  
(voir détail ci-dessous). Dans le cas où les responsables légaux des enfants membres de la famille ne disposent pas de livret de famille commun (les deux noms sur le même livret) fournir en plus des livrets de famille individuels, les justificatifs de vie commune : certificat de concubinage et attestation de domicile aux deux noms (ex : facture EDF, contrat de location) ou contrat Pacs.

**AUTRES**  
Etudiants...

18,30€/mois

Photocopie recto-verso de la carte d'étudiant ou d'apprenti de l'année scolaire en cours ou document remis par l'organisme de formation professionnelle agréé mentionnant les dates du stage, pris en charge par une collectivité ou photocopie du contrat d'engagement mentionnant les dates et le lieu du service civique.

**DÉPLACEMENTS MÉTROPOLITAINS**  
(hors TER)

30€/mois



# Pour tous

POUR TOUS

40€/mois

Soit 20€/mois déduction faite de la Prime Transport<sup>(3)</sup>

Aucun justificatif.

**DÉPLACEMENTS MÉTROPOLITAINS**  
**NOUVEAU** (hors TER)

60€/mois

Soit 30€/mois déduction faite de la Prime Transport<sup>(3)</sup>

Aucun justificatif.

**PASS INTEGRAL  
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

68€/mois

Soit 34€/mois déduction faite de la Prime Transport<sup>(3)</sup>

Aucun justificatif.

# Séniors

Plus de 65 ans

**DÉPLACEMENTS SUR MARSEILLE**  
et Allauch, Plan de Cuques et Septèmes-les-Vallons

20€/mois

Aucun justificatif.

**DÉPLACEMENTS MÉTROPOLITAINS**  
(hors TER)

30€/mois

Aucun justificatif.

# Autres

**DEMANDEUR D'EMPLOI**  
non indemnisé - jusqu'à 25 ans inclus

20€/mois

Notification de refus d'ARE (Attestation Retour à l'Emploi) datée de moins de 3 mois, délivrée par pôle emploi.

**BÉNÉFICIAIRE CSS  
SANS PARTICIPATION FINANCIÈRE<sup>(1)</sup> / AME<sup>(2)</sup>**

9,20€/mois  
jusqu'à 25 ans inclus

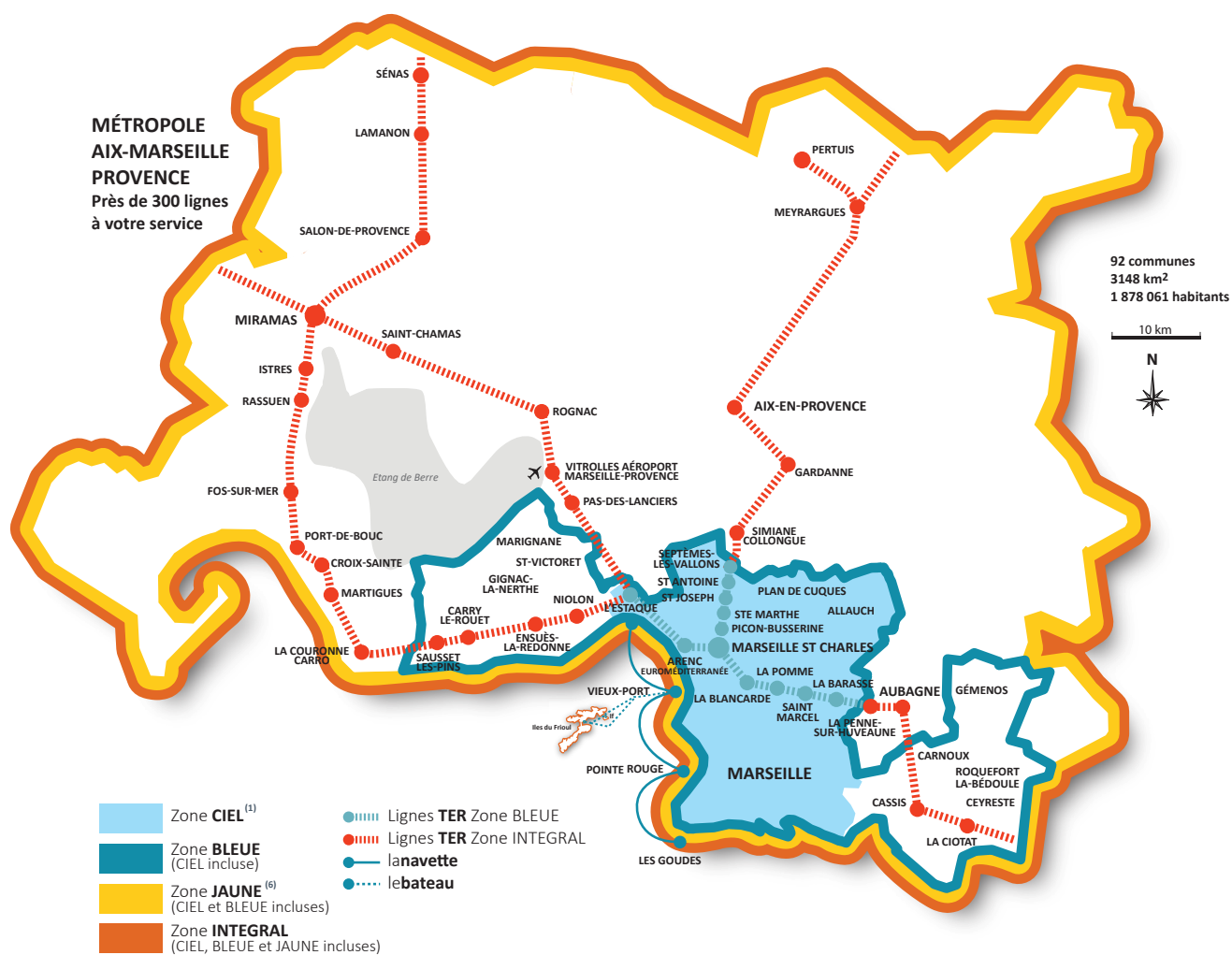
20€/mois  
à partir de 26 ans

30€/mois  
**NOUVEAU**

Attestation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie faisant mention de la CSS sans participation financière<sup>(1)</sup> / AME<sup>(2)</sup> en cours de validité (à la date d'activation du Pass).

(1) Complémentaire Santé Solidaire sans participation financière (ex CMUC) - (2) Aide Médicale d'Etat - (3) Prime Transport : voir conditions sur rtm.fr

# LES ZONES ET SERVICES



- Zone CIEL<sup>(1)</sup>
- Zone BLEUE (CIEL incluse)
- Zone JAUNE<sup>(6)</sup> (CIEL et BLEUE incluses)
- Zone INTEGRAL (CIEL, BLEUE et JAUNE incluses)
- Lignes TER Zone BLEUE
- Lignes TER Zone INTEGRAL
- lanavette
- lebateau

La couleur dans chaque case tarifaire indique la couleur de la zone de validité de ce tarif et des services associés.

<b>ZONE CIEL</b> <sup>(1)</sup>	<b>RTM</b> Bus Métro Tramway	lanavette <sup>(6)</sup> Ferry Boat Parking relais	Cartreize 51 <sup>(2)</sup> -240 <sup>(3)</sup>
<b>ZONE BLEUE</b>	ZONE CIEL +	Ciotabus Bus des Collines Bus de la Côte Bleue Bus de la Marcouline Bus des Cigales Bus de l'Etang ZEN-5-6 <sup>(4)</sup> levélo <sup>(5)</sup> (abonnement à 1€ sur rtm.fr)	TER <sup>(6)</sup> ●●●● (entre les gares de Marseille et jusqu'à Septèmes-les-Vallons)
<b>ZONE JAUNE</b> <sup>(7)</sup>	ZONE BLEUE +	Aix en bus Bus de l'Etang Gardanne en bus Lignes de l'Agglo Libébus Navettes aéroport Pays d'Aix Mobilité Pertuis en bus Ulysse	Cartreize levélo (abonnement gratuit sur levalo-mpm.fr) Nauti' Bus Martigues Parking relais Aix en Provence Parcs à vélo sécurisés
<b>ZONE INTEGRAL</b>	ZONE JAUNE +	lebateau ●●●● TER ●●●● (reliant les communes du territoire Métropolitain) Services d'été Navettes estivales de Cassis Le bus de la Plage (Berre, Vitrolles, Carry-Le-Rouet) Navette Napoléon (Istres- Port-Saint-Louis-du-Rhône) Navette Côte Bleue (à partir d'Istres)	

(1) Le Pass Sénior «déplacements sur Marseille, Allauch, Plan-de-Cuques, Septèmes-les-Vallons» donne accès au TER (entre les gares de Marseille et jusqu'à Septèmes-les-Vallons) et à levélo (abonnement à 1€ sur rtm.fr). (2) De Saint-Charles jusqu'à Septèmes-les-Vallons. (3) De La Fourragère jusqu'à l'arrêt «La Solitude».

(4) Dans le périmètre des communes Gignac-la-Nerthe, Saint-Victoret et Marignane. (5) Uniquement avec les pass Annuel et Permanent.

(6) Les pass 24h et 72h ne donnent pas accès à lanavette et au TER (entre les gares de Marseille et jusqu'à Septèmes-les-Vallons). (7) Les pass étudiant et sénior «déplacements métropolitains» ne donnent pas accès au TER.

Grâce à votre Pass Permanent ou Annuel, bénéficiez de nombreux avantages sur les services de nos partenaires mobilité : véhicules partagés Citiz et trottinettes. Plus d'infos sur rtm.fr, rubrique : Nos partenaires mobilités.

# FORMULAIRE ADHÉSION PASS PERMANENT

## 1 / DATE D'ACTIVATION DU PASS SOUHAITÉE

Dès que possible (voir l'article 3.1.4 des CGV) **OU** 0 1 / / / 2 0 /

Précisez le mois et l'année  
Dossier à déposer avant le 10 du mois en cours pour un démarrage au 1<sup>er</sup> du mois suivant

## 2 / RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TITULAIRE DU PASS

Mme\*  Mlle\*  M\* \_\_\_\_\_  
Nom de naissance\* Nom d'usage\*

\_\_\_\_\_  
Prénom\* \_\_\_\_\_  
Date de naissance\* N° de carte de transport\* **OBLIGATOIRE**

\_\_\_\_\_  
Adresse\*

\_\_\_\_\_  
Complément d'adresse\* \_\_\_\_\_  
Code postal\* Ville\*

Pour bénéficier d'une gestion électronique de votre contrat : \_\_\_\_\_  
Téléphone portable (à défaut téléphone fixe) E-mail

\*À remplir **OBLIGATOIREMENT**

Je souhaite recevoir des offres et conseils en mobilité de la part (uniquement) de la RTM.

## 3 / TYPE DE PASS SOUHAITÉ \* À cocher OBLIGATOIREMENT

Soumis à conditions, fournir les justificatifs associés au Pass (voir page ci-contre) (selon tarifs au 01/07/2022)

### Scolaires

Primaire-Collégien-Lycéen  
 6 à 10 ans **9,20€/mois**  
 Boursier / Bénéficiaire CSS sans participation financière<sup>(1)</sup> / AME<sup>(2)</sup> **14,60€/mois**  
 Enfant famille nombreuse **18,30€/mois**  
 Autres Primaire-Collégien-Lycéen

### Étudiants

Jusqu'à 25 ans inclus  
 Bénéficiaire CSS sans participation financière<sup>(1)</sup> / AME<sup>(2)</sup> - de 26 ans **9,20€/mois**  
 Enfant famille nombreuse **14,60€/mois**  
 Autres Etudiants... **18,30€/mois**  
 Déplacements Métropolitains **30€/mois**

### Pour tous

Pour tous **40€/mois**  
 Déplacements Métropolitains **60€/mois**  
 Intégral Aix-Marseille Provence **68€/mois**

### Séniors

De plus de 65 ans  
 Déplacements sur Marseille\*\* **20€/mois**  
 Déplacements Métropolitains **30€/mois**

### Solidarité

Bénéficiaire CSS sans participation financière<sup>(1)</sup> / AME<sup>(2)</sup> - de 26 ans **9,20€/mois**  
 Bénéficiaire CSS sans participation financière<sup>(1)/</sup> AME<sup>(2)</sup> + de 26 ans Demandeur d'emploi non indemnisé - de 26 ans **20€/mois**  
 Déplacements Métropolitains **30€/mois**

\*\*Et sur Allauch, Plan de Cuques et Septèmes-les-Vallons

## 4 / MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Renseignements concernant le payeur

### VOS COORDONNÉES

Mme\*  Mlle\*  M\* \_\_\_\_\_  
Nom de naissance\* Nom d'usage\*

\_\_\_\_\_  
Prénom\* \_\_\_\_\_  
Date de naissance\* Ville de naissance\*

\_\_\_\_\_  
Adresse\*

\_\_\_\_\_  
Complément d'adresse\* \_\_\_\_\_  
Code postal\* Ville\*

Pour bénéficier d'une gestion électronique de votre contrat : \_\_\_\_\_  
Téléphone portable (à défaut téléphone fixe) E-mail

Je souhaite recevoir des offres et conseils en mobilité de la part (uniquement) de la RTM.

### COORDONNÉES DE VOTRE COMPTE (identiques au RIB joint à la demande)

**IBAN** N° d'identification international du compte bancaire (International Bank Account Number)

**BIC** Code international de votre banque (Bank Identifier Code)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Notez obligatoirement les 27 caractères du code IBAN (il commence par FR si vous avez un compte établi en France) et les 8 ou 11 caractères du code BIC. Vous trouverez ces informations sur votre relevé d'identité bancaire (RIB, RIP ou RICE).

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Régie des Transports Métropolitains (RTM) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la RTM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.

**NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER**  
Régie des Transports Métropolitains  
IMMEUBLE ASTROLABE 79, boulevard de Dunkerque CS  
Identifiant Créancier SEPA FR47ZZ407728

\*  
 Le débiteur (payeur) déclare :  
- que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.  
- avoir pris connaissance des Conditions Générales de vente et souscrire entièrement à leur contenu.  
  
Si vous souhaitez conserver un double, faire une copie.  
Aucun duplicata ne sera délivré.

\*  
Le débiteur (payeur)  
**Signature obligatoire précédée de la mention "Lu et Approuvé"**  
  
Date ..... / ..... / .....

\*À remplir **OBLIGATOIREMENT**

Formulaire et justificatifs à déposer dans un point d'accueil RTM (Castellane, St Charles, Vieux-Port, Noailles, La Rose, Ste Marguerite, Bourse) ou à envoyer par courrier à : RTM - DOPEX/ADM - Immeuble Le Calypso - CS 70479 - 13217 Marseille Cedex 02

